



World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat  
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water  
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: SG/ASG/SPO/SP 2016-2019

GENÈVE, le 8 décembre 2014

Annexe: 1

Objet: Projet de Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019

Suite à donner: Faire parvenir votre réponse de préférence le **15 janvier 2015** au plus tard

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir d'attirer votre attention sur le projet de Plan stratégique pour la période 2016–2019, qui sera soumis pour examen au Dix-Septième Congrès météorologique mondial (Genève, mai-juin 2015). Ce projet a été élaboré conformément aux directives du Conseil exécutif, qui, à sa soixante-sixième session (Genève, juin 2014), a recommandé au Congrès de l'approuver. Y figurent les recommandations du Conseil exécutif, des Membres ainsi que des présidents des conseils régionaux et des commissions techniques.

Vous trouverez ci-joint le projet de Plan, qui sera bientôt disponible sur le site Web du Congrès.

Nous vous invitons à passer en revue ce document et à nous faire parvenir vos observations afin de faciliter son examen et son adoption par le Congrès.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
(J. Lengoasa)  
pour le Secrétaire général

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6804)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents



**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR: PLAN STRATÉGIQUE ET BUDGET DE L'OMM**  
**POINT 10.1: PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019**  
**PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019**

**RÉSUMÉ**

**DÉCISIONS/MESURES À PRENDRE:**

Le Congrès est invité à:

- a) Approuver le projet de texte figurant dans l'appendice A en vue de son insertion dans le résumé général des travaux;
- b) Approuver le projet de résolution 10.1/1 (Cg-17) figurant dans l'appendice B;
- c) Approuver le projet de Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019 figurant dans l'annexe de l'appendice B.

**CONTENU DU DOCUMENT:**

La table des matières n'est disponible qu'en version électronique par le biais de la commande «Explorateur de documents»<sup>\*</sup>.

---

<sup>\*</sup> En MS Word 2003 ou 2007, cliquer sur «Affichage». En MS Word 2010, cliquer sur «Affichage» > «Volet de navigation». En MS Word sur Mac, cliquer sur «Affichage» > «Volet de navigation», puis choisir «Explorateur de documents» sur le menu déroulant à gauche.

## **APPENDICE A: PROJET DE TEXTE À INSÉRER DANS LE RÉSUMÉ GÉNÉRAL**

### **10. PLAN STRATÉGIQUE ET BUDGET DE L'OMM (point 10 de l'ordre du jour)**

#### **10.1 Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019 (point 10.1)**

10.1.1 Le Congrès a rappelé ses décisions en matière de planification stratégique (paragraphe 8.5.1-8.5.5 et résolutions 36 et 38 (Cg XVI)) et indiqué que le Plan stratégique pour la période 2016–2019 représentait la troisième phase du cadre de planification stratégique de l'OMM axé sur les résultats et s'appuyait sur le processus précédent de planification à long terme ainsi que sur l'expérience acquise pendant les périodes 2008–2011 et 2012–2015, qui ont permis à l'Organisation de répondre à l'évolution des besoins des pays Membres et de la société en général.

10.1.2 Le Congrès a pris note avec satisfaction des travaux accomplis par le Conseil exécutif par l'intermédiaire de son Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle, en ce qui concerne l'élaboration du plan stratégique. Il a également noté que le Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019 visait à répondre à trois grands besoins de la société et s'articulait autour de sept priorités en vue d'atteindre les résultats escomptés (*voir l'annexe I du projet de Plan stratégique figurant dans l'annexe du projet de résolution 10.1/1 (Cg-17) de l'appendice B*). Les priorités retenues tiennent compte des contributions de tous les organes constituants de l'OMM et en particulier de ses six conseils régionaux.

10.1.3 Le Congrès s'est félicité de la participation active des conseils régionaux, des commissions techniques et du Secrétariat, notamment des secrétariats des programmes coparrainés, à l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019, qui reflète de ce fait le point de vue collectif de tous les organes constituants de l'Organisation.

10.1.4 Le Congrès a réaffirmé l'importance du Plan stratégique pour le Cadre de gestion de l'OMM axé sur les résultats en tant que fondement de la planification des activités et de la répartition des ressources pour la dix-septième période financière, ainsi qu'il ressort du Plan opérationnel de l'OMM et du Budget axé sur les résultats pour la période 2016–2019.

10.1.5 Le Congrès a été d'avis que tout en étant principalement axé sur la dix-septième période financière de l'OMM (2016–2019), le Plan stratégique devait tenir compte des enjeux futurs susceptibles d'influer sur la réalisation des résultats escomptés, et orienter les activités que doivent mener collectivement et en concertation les conseils régionaux, les commissions techniques et le Secrétariat dans le cadre de programmes, de projets et d'initiatives bien définis, tout en traçant la voie à suivre par les Membres et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux.

10.1.6 À cet égard, le Congrès a adopté la résolution 10.1/1 (Cg-17) – Plan stratégique de l'OMM (2016–2019).

*[Le Conseil exécutif a recommandé au Congrès d'approuver le projet de plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019. EC-66 (paragraphe 4.8.1.2-4.8.1.3)]*

## APPENDICE B: PROJET DE RÉOLUTION

### Projet de résolution 10.1/1 (Cg-17)

#### PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019

LE CONGRÈS,

**Notant:**

- 1) La résolution 36 (Cg-XVI) – Plan stratégique de l'OMM (2012–2015),
- 2) La résolution 38 (Cg-XVI) – Élaboration du Plan stratégique pour la période 2016–2019,
- 3) Les décisions du Conseil exécutif se rapportant à l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM,
- 4) Les recommandations formulées par les conseils régionaux et les commissions techniques dans leurs rapports de session respectifs,

**Notant en outre** que le processus de planification stratégique proposé pour la période 2016–2019 s'articule autour de trois documents de fond interdépendants, à savoir:

- 1) Le Plan stratégique de l'OMM, qui énonce les orientations et priorités futures de l'Organisation au plus haut niveau,
- 2) Le Plan opérationnel de l'OMM, qui présente les activités et les projets – assortis d'échéances précises – visant à satisfaire les besoins de la société à l'échelle du globe et à atteindre les résultats escomptés,
- 3) Le Budget de l'OMM axé sur les résultats, qui détermine les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan stratégique, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des organes constituants et du Secrétariat de l'Organisation, et les activités relevant des programmes,

**Approuve**, en vertu de l'article 8, alinéas a), b) et c), de la Convention de l'OMM, le Plan stratégique de l'Organisation pour la période 2016–2019 (présenté en annexe de la présente résolution);

**Exhorte** les Membres à s'inspirer du Plan stratégique de l'OMM pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies nationales en matière de développement, de climat et de prévention des catastrophes, entre autres domaines, par le biais de programmes relatifs à la météorologie, à l'hydrologie et à des disciplines connexes, et pour leur participation aux programmes de l'Organisation;

**Prie** le Conseil exécutif, les conseils régionaux, les commissions techniques et le Secrétaire général de se conformer aux orientations et priorités énoncées dans le Plan stratégique et d'organiser les activités inscrites aux programmes en fonction des résultats escomptés;

**Prie en outre** le Conseil exécutif de se servir du Plan stratégique, ainsi que du Plan opérationnel de l'OMM, comme points de référence pour suivre les progrès accomplis eu égard aux résultats escomptés, dans le contexte des programmes et des activités de l'Organisation, et de présenter un rapport au Dix-huitième Congrès;

**Demande** au Secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires pour faire publier le Plan stratégique et le distribuer à tous les Membres et organes constituants de l'OMM, aux organismes des Nations Unies et à d'autres organisations internationales ainsi qu'à d'autres partenaires, selon qu'il conviendra.

---

Annexe: 1

**Note:** La présente résolution remplacera la résolution 36 (Cg-XVI) après le 31 décembre 2015.

**Annexe du projet de résolution 10.1/1 (Cg-17)**

**PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019**

**Projet**

## Résumé

### Contexte

Il est largement admis que les services de surveillance et de prévision météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux apportent une contribution essentielle à la protection des personnes et des biens contre les risques liés aux aléas hydrométéorologiques, y compris les fortes tempêtes, la chaleur extrême, les sécheresses et les crues. Ils soutiennent également la croissance économique de secteurs tels que l'agriculture et la production alimentaire, le transport, la production d'énergie et les ressources en eau. Selon toute probabilité, la fréquence et l'intensité des extrêmes météorologiques et climatiques à fort impact vont s'accroître sous l'effet de la variabilité et de l'évolution du climat. Or aujourd'hui, ces changements qui touchent au temps, au climat, à l'eau et à d'autres conditions météorologiques connexes ont des conséquences inéluctables sur les prises de décisions, l'environnement et la prospérité des nations. Il importe donc d'investir pour consolider les infrastructures de surveillance et améliorer la qualité des prévisions météorologiques et climatologiques, en vue d'une prévention des catastrophes et d'une planification socio-économique efficaces. Ensuite, des investissements seront également requis pour optimiser les avantages socio-économiques tirés de l'atténuation des extrêmes météorologiques et climatiques à fort impact et de l'adaptation à leur survenue.

Face à l'évolution du temps, du climat, de l'eau et d'autres conditions météorologiques connexes, on assiste à une explosion de la demande des gouvernements, des institutions et des citoyens pour des informations, des produits et des services fiables et pertinents. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) de ses Membres jouent un rôle directeur fondamental dans la fourniture de ces produits et services. Cette demande stimule aussi la croissance des prestataires de services à valeur ajoutée dans le secteur privé.

L'OMM et les SMHN cherchent des moyens d'accroître les efficacités en optant pour la régionalisation et en nouant des partenariats rentables entre eux, ou avec d'autres institutions et des prestataires de services du secteur privé. Cela renforcera la capacité des SMHN à répondre aux attentes gouvernementales pour ce qui est de sauver des vies, de réduire les dommages, de stimuler la croissance économique et de soutenir la gestion de l'environnement.

### Rôle des Services météorologiques et hydrologiques nationaux

Tous les phénomènes liés au temps, au climat et à l'eau ne se transforment pas nécessairement en catastrophes naturelles. Les SMHN s'efforcent de diffuser des alertes précoces dans les cas de phénomènes à fort impact. De la même façon, ils fournissent des informations sur les extrêmes climatiques et la variabilité du climat pour que la société puisse s'adapter plus efficacement, en améliorant la résistance des communautés, la gestion des ressources en eau et les stratégies de la sécurité alimentaire.

Les produits et les services d'information fournis par les SMHN facilitent les prises de décisions importantes dans les secteurs économiques sensibles aux extrêmes liés au temps, au climat et à l'eau. Ils contribuent également à accroître la qualité de l'environnement, améliorent la sécurité et l'efficacité des transports et ont des répercussions positives sur la santé grâce aux alertes sanitaires lancées en cas de mauvaise qualité de l'air ou d'épidémie vectorielle. Les SMHN peuvent donc apporter une aide précieuse aux décideurs qui doivent faire face à des enjeux nationaux, régionaux et mondiaux.

### Importance d'une infrastructure météorologique et hydrologique solide

Pour fournir des services météorologiques et climatologiques efficaces, les SMHN doivent bien cerner les besoins de l'État, du public et d'autres décideurs clés. Une fois ces besoins définis, ils doivent construire, entretenir et améliorer leur infrastructure scientifique et technologique, et attirer

et conserver un personnel doté des compétences nécessaires pour exploiter et gérer des réseaux sophistiqués en matière de météorologie, d'hydrologie, et d'environnement en général. La valeur de ces services proposés aux gouvernements, aux institutions et aux citoyens repose sur la surveillance et sur la modélisation en temps réel des processus atmosphériques qui sont à la base de toutes les prévisions et projections météorologiques, hydrologiques et climatologiques. Pour s'inscrire dans le long terme, les SMHN doivent investir dans leur infrastructure de base, notamment dans des systèmes d'observation solides et bien coordonnés à l'échelle mondiale, dans l'informatique et dans la mise en valeur des ressources humaines. Certains éléments indispensables à la prestation de services de qualité, comme un système de calcul à haute performance, ne sont pas disponibles dans tous les SMHN. L'OMM joue un rôle unique et essentiel en apportant à tous ses Membres un cadre mondial de coordination et de coopération.

## Rôle de l'OMM

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) est une institution spécialisée des Nations Unies qui compte actuellement 191 États et territoires Membres. Elle fait autorité dans tout ce qui concerne l'état et l'évolution de l'atmosphère terrestre, son interaction avec les terres et les océans, le temps et le climat qu'elle engendre et la répartition des ressources en eau qui en résulte. Depuis sa création en 1950, l'OMM joue un rôle central dans la collaboration et la coopération internationales en vue d'échanger des observations, des données et des connaissances, d'établir des normes, de coordonner des méthodes scientifiques et techniques et de développer les capacités dans l'intérêt de ses Membres et de leur SMHN. Des programmes de l'OMM tels que la Veille météorologique mondiale favorisent la collecte, le traitement et le partage d'informations, de compétences et de techniques, afin de donner à ses Membres des moyens rentables de fournir des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes.

Dans le cadre de l'OMM, les SMHN déploient, exploitent et entretiennent une infrastructure essentielle de façon coordonnée, afin d'offrir une vaste gamme de services utiles à la prise de décisions concernant des questions actuelles et nouvelles. L'OMM soutient le travail de la communauté internationale dans son ensemble et des conventions ou traités internationaux tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD). Cette collaboration débouche sur une utilisation beaucoup plus efficiente des ressources mondiales.

## Plan stratégique de l'OMM

Le Plan stratégique de l'OMM fixe les grandes lignes et les priorités qui orientent les activités de tous les organes constituants et des Membres de l'Organisation, afin que ceux-ci puissent améliorer leurs principaux produits et services d'information, entretenir les infrastructures nécessaires et bénéficier directement des progrès de la science et de la technologie. Il met en exergue les **sept priorités clés** suivantes aux fins de faire progresser la réalisation des huit résultats escomptés qui énoncent les avantages et les progrès potentiels dans les capacités de tous les Membres:

- Améliorer l'efficacité des prévisions axées sur les conséquences possibles et des alertes précoces concernant les phénomènes extrêmes liés au temps, au climat et à l'eau en vue de prévenir les catastrophes;
- Instaurer des services climatologiques au titre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC);
- Mettre en œuvre du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS);
- Améliorer l'aptitude des SMHN à respecter les exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI);

### RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE L'OMM

1. Améliorer la qualité des services et leur prestation
2. Réduire les risques de catastrophes
3. Améliorer le traitement des données, la modélisation et la prévision
4. Améliorer les observations et les échanges de données
5. Promouvoir la recherche ciblée
6. Renforcer le développement des capacités
7. Renforcer les partenariats
8. Rationaliser le fonctionnement

- Instaurer des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques qui soient opérationnels dans les régions polaires;
- Renforcer le développement des capacités pour les SMHN;
- Rationaliser le fonctionnement des organes constituants de l'OMM.

Ces priorités tiennent compte des contributions de tous les Membres et organes constituants de l'OMM et orientent les décisions pour la prochaine période financière de 2016–2019, afin de veiller à ce que le Plan apporte le plus d'avantages possibles aux Membres. Ces priorités ainsi que les résultats escomptés (annexe I) sont exposés dans le projet de budget intégré de l'OMM axé sur les résultats et décrits dans le détail dans le projet de Plan opérationnel de l'Organisation, qui présente les activités et les projets assortis de calendriers. Le projet de Plan opérationnel de l'OMM sert de guide pour la répartition des ressources, et définit les risques et les matrices de mesure permettant d'évaluer les progrès accomplis en vue d'atteindre les résultats escomptés par le biais du Système de suivi et d'évaluation de l'OMM.

# PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019

## Besoins de la société à l'échelle du globe

### Contexte

Les phénomènes météorologiques et climatiques à fort impact – tempêtes, crues, sécheresses, etc. – ont des effets dévastateurs partout dans le monde, qui entraînent des pertes en vies humaines, des personnes blessées, des déplacements de populations, la destruction d'emplois et de communautés. En outre, la pollution atmosphérique provoque 3,2 millions de décès prématurés chaque année dans le monde. Le coût personnel et social de ces pertes est faramineux; les incidences financières à elles seules sont énormes, puisque depuis dix ans, les sinistres assurés causés par des catastrophes naturelles oscillent chaque année entre 10 et 50 milliards de dollars par an à l'échelle internationale (figure 1).

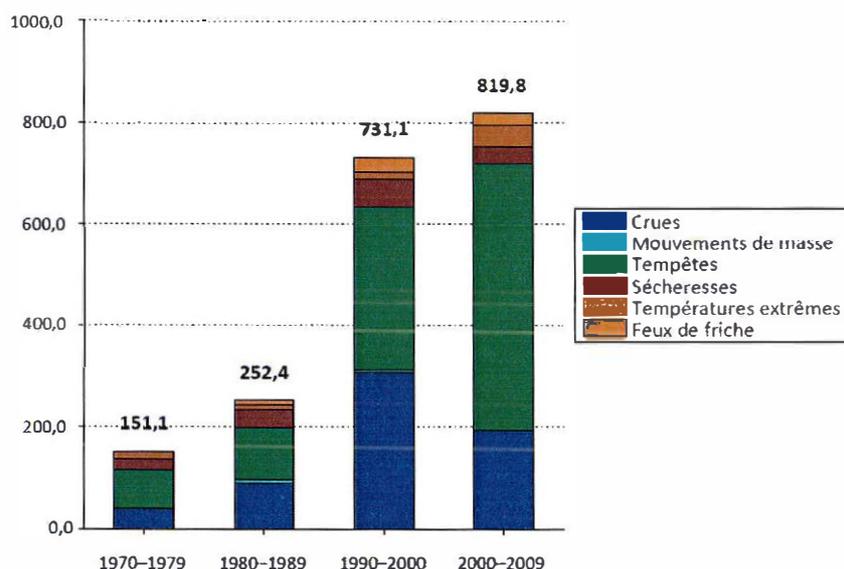


Figure 1: Total des pertes économiques mondiales par décennie et par type d'aléa en milliards de dollars É.-U. de 2011, entre 1970 et 2009 (source: OMM et CRED, 2013)

L'augmentation des pertes économiques est en partie imputable à la vulnérabilité croissante des populations et des infrastructures face aux incidences des extrêmes météorologiques et climatiques causés par les établissements humains qui s'étendent, notamment dans les plaines inondables et les régions côtières, l'urbanisation, le développement des mégalopoles, les interdépendances économiques et l'obsolescence des infrastructures. Les extrêmes météorologiques et climatiques contribuent également à l'aggravation des pertes économiques et, dans certains cas, au ralentissement du redressement économique à la suite de catastrophes, notamment dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Une analyse mondiale des statistiques portant sur les catastrophes environnementales fait apparaître une hausse significative du nombre de catastrophes ayant de lourdes incidences économiques, mais une baisse notable du nombre de décès. Il apparaît clairement qu'un grand nombre de vies ont pu être sauvées grâce au perfectionnement des services d'alerte précoce et à leur intégration dans les systèmes de prévention des catastrophes. Il n'en reste pas moins que des

phénomènes météorologiques à fort impact tels que les tempêtes tropicales continuent de menacer gravement la sécurité des êtres humains et des biens, notamment dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Le typhon *Haiyan* qui a dévasté les Philippines en 2013 est le triste rappel d'une réalité qui perdure.

### **Nécessité d'un développement durable**

Compte tenu des risques environnementaux et socio-économiques croissants et des avantages qu'apportent les services météorologiques et hydrologiques, les programmes de l'OMM sont conçus pour renforcer les capacités de tous les SMHN, notamment ceux des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, à s'acquitter de leur mandat et à servir leur gouvernement, leurs institutions et leurs citoyens. En s'appuyant sur ses Membres, ses différents partenaires et son Secrétariat, l'OMM met en œuvre des programmes et des projets qui visent à répondre aux trois besoins fondamentaux de la société à l'échelle du globe, qui ont de l'importance pour tous les Membres de l'Organisation:

1. **Amélioration de la protection des personnes et des biens** en atténuant les incidences des phénomènes dangereux liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et en renforçant la sécurité des transports terrestres, maritimes et aériens;
2. **Éradication de la pauvreté, préservation des moyens de subsistance, sécurité alimentaire, accès durable à l'eau et à l'énergie, et croissance économique**, en offrant des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes à l'appui du programme de développement durable pour l'après-2015, de la gestion des risques climatiques, de la capacité d'adaptation au climat, de l'économie verte, de la prévention des catastrophes, de la sécurité alimentaire, de l'amélioration de la santé et du bien-être des populations, de la gestion des eaux, et de l'exploitation des sources d'énergies renouvelables – hydrauliques, solaires et éoliennes;
3. **Exploitation durable des ressources naturelles et amélioration de la qualité de l'environnement** en élaborant des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes permettant de gérer les ressources atmosphériques, terrestres et hydrauliques à toutes les échelles temporelles, et de mettre en valeur et d'exploiter d'autres ressources naturelles.

En outre, l'Organisation des Nations Unies définit le développement durable comme un «développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs». Les services météorologiques, climatologiques et hydrologiques fournis par les SMHN sont indispensables pour étayer les trois axes interdépendants du développement durable: la société, l'économie et l'environnement. (La contribution de l'OMM et de ses Membres dans chacun de ces domaines est décrite dans l'annexe II.) La valeur de ces services s'accroît avec la qualité, la précision, l'opportunité, le ciblage géographique et l'utilité des informations employées pour les prises de décisions visant à réduire les risques et à optimiser les avantages.

Les services météorologiques et hydrologiques permettent d'accélérer la préparation et l'intervention en cas de phénomènes dangereux, tandis que les informations climatologiques à plus longue échéance – à échelle saisonnière et décadaire – sont indispensables pour une planification à long terme. L'OMM a dirigé l'établissement du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) destiné à orienter le développement et l'utilisation d'informations et de services climatologiques scientifiquement fondés à l'appui de la prise de décisions. Le CMSC a pour vocation d'aider les sociétés à mieux gérer les risques et perspectives associés à la variabilité et à l'évolution du climat, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Outre les données à plus court terme fournies par les SMHN, le cadre permet de délivrer des informations en continu à toutes les échelles temporelles à l'appui du développement durable.

## Rôle des Services météorologiques et hydrologiques nationaux

La figure 2 ci-après illustre le rôle d'un Service météorologique et hydrologique national dans la réponse aux besoins de la société à l'échelle du globe. Les SMHN s'appuient sur un socle d'observations et de données qui, associées à des activités de recherche, permettent de produire des informations et d'assurer des services de qualité, opportuns et adaptés. Ces informations et ces services peuvent avoir une incidence positive sur la prise de décisions d'urgence dans les zones sujettes aux extrêmes liés au temps, au climat et à l'eau, et aider les décideurs à répondre aux besoins de la société. En diffusant des alertes précoces à des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes à fort impact, ces services contribuent à développer des stratégies favorables à la sécurité alimentaire, augmentent la résistance des communautés, participent à la gestion des ressources en eau, permettent à la société de s'adapter à l'évolution du climat, participent à prévenir les pertes humaines et matérielles et réduisent les effets parfois désastreux de tels événements. En outre, ils contribuent à améliorer la qualité de l'environnement, la sécurité et l'efficacité des transports, et ont des répercussions positives sur la santé grâce aux alertes sanitaires lancées en cas de mauvaise qualité de l'air ou d'épidémie vectorielle.

L'OMM joue un rôle central dans la coordination des données météorologiques mondiales et dans l'établissement de normes de qualité pour les SMHN. Pour rationaliser le fonctionnement de ces services, les efforts visent à améliorer la compatibilité des données et les systèmes de gestion de la qualité, afin de leur permettre de s'acquitter de leur mandat plus efficacement, et de rehausser leur crédibilité auprès des gouvernements nationaux et d'autres organisations participantes.

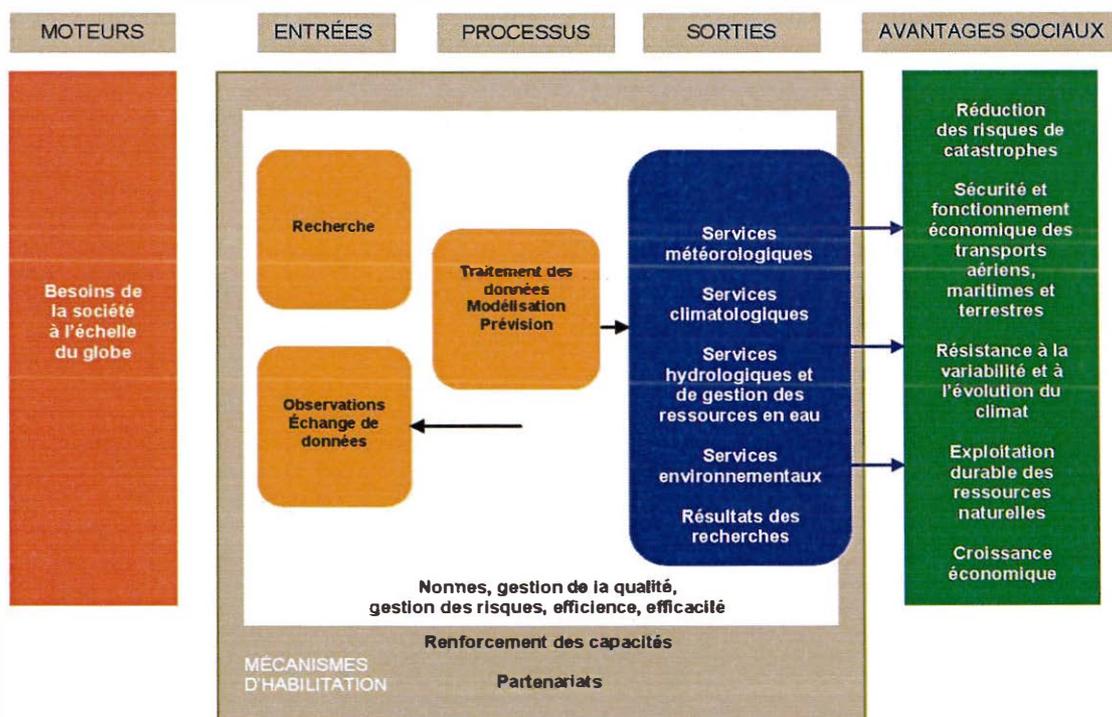


Figure 2: Représentation schématique des mécanismes de prestation de services météorologiques, climatologiques et hydrologiques et des processus de mise en œuvre de ceux-ci conformément au mandat de l'OMM

### Rôle de l'OMM

Dans son cadre de collaboration, l'OMM joue un rôle mondial de chef de file en matière d'expertise et de coopération internationale pour superviser la prestation et l'exploitation de services de qualité faisant autorité – météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes, au bénéfice du bien-être des sociétés de toutes les nations. Pour ce faire, l'Organisation coordonne les normes et les pratiques de ses Membres en se fondant sur des valeurs fondamentales pour un service international – professionnalisme, excellence, impartialité, sensibilité culturelle, non-discrimination et esprit d'équipe. La mission de l'OMM, telle qu'énoncée dans sa Convention, est la suivante:

- a) Faciliter la coopération mondiale en vue de l'établissement de réseaux de stations effectuant des observations météorologiques, ainsi que des observations hydrologiques et d'autres observations géophysiques se rapportant à la météorologie, et encourager l'établissement et le maintien de centres chargés de fournir des services météorologiques, hydrologiques et connexes;
- b) Encourager l'établissement et le maintien de systèmes pour l'échange mondial rapide des renseignements météorologiques, hydrologiques et connexes;
- c) Encourager la normalisation des observations météorologiques, hydrologiques et connexes, et assurer la publication uniforme d'observations et de statistiques;
- d) Encourager les applications de la météorologie à l'aviation, à la navigation maritime, à la gestion des eaux, à l'agriculture et à d'autres activités humaines;
- e) Encourager les activités dans le domaine de l'hydrologie opérationnelle et favoriser une étroite coopération entre services météorologiques et services hydrologiques;
- f) Encourager les recherches et l'enseignement en météorologie, en hydrologie et, selon les besoins, dans des domaines connexes, et concourir à la coordination des aspects internationaux de ces activités;
- g) Orienter les réglementations nationales concernant la diffusion d'informations et d'avis météorologiques officiels par le biais du Protocole d'alerte commun et du Registre des autorités d'alerte.

Le mandat de l'OMM promeut directement la prestation de services efficaces par les SMHN en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de favoriser un développement durable.

### **Apport des progrès accomplis**

Depuis des décennies, les Membres de l'OMM et leurs SMHN réalisent des avancées notables dans la mise en œuvre des priorités de l'Organisation. Par exemple, ces quatre dernières années:

- a) L'OMM a joué un rôle majeur dans l'établissement du Cadre mondial pour les services climatologiques qui permet d'obtenir des prestations toujours plus efficaces en matière de services climatologiques opérationnels;
- b) Les SMHN ont accompli des progrès considérables dans la mise en place de systèmes de gestion de la qualité et de normes de compétences concernant le personnel, en vue d'améliorer encore l'efficacité et la sécurité de l'aviation internationale;
- c) Des initiatives scientifiques internationales ont été coordonnées pour faire évoluer les services relatifs aux aléas environnementaux et les systèmes de surveillance associés, par exemple concernant la météorologie spatiale et les cendres volcaniques;
- d) Des plans régionaux et mondiaux ont été élaborés pour mettre en œuvre le Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM et 360 centres nationaux, régionaux et mondiaux ont amélioré leurs capacités à l'appui du Système d'information de l'OMM (SIO);
- e) Dans de nombreuses régions, la diffusion par les SMHN – et l'utilisation par les organismes de protection civile chargés de la gestion des catastrophes – des prévisions et des alertes de phénomènes météorologiques extrêmes a pu être améliorée par des projets de démonstration adaptés.

Le présent Plan stratégique de l'OMM se fonde sur l'apport des progrès accomplis.

## Enjeux naissants

### Facteurs internes influant sur les priorités de l'OMM pour la période 2016–2019

Les Membres de l'OMM doivent faire face à de nombreux enjeux, surtout ceux qui accusent un déficit de développement et peinent à répondre aux besoins de leurs gouvernements, leurs institutions et leurs citoyens en matière de temps, de climat et d'eau. Des services fiables de haute qualité, aptes à prévenir les pertes humaines et matérielles et à stimuler la croissance économique et l'aide à la gestion de l'environnement dans le monde, dépendent:

- a) De la compréhension et de la prise en compte des besoins des divers groupes d'utilisateurs, y compris les organismes de protection civile chargés de la gestion des catastrophes, dans les programmes de prévision et d'alerte;
- b) Du degré de modernité des infrastructures météorologiques, climatologiques et hydrologiques, et du niveau de formation, de la motivation et des compétences du personnel dont ils disposent pour collecter, traiter, archiver et échanger rapidement des données et des produits;
- c) De la capacité de préserver la qualité des observations et des données;
- d) De la participation et de l'accès à des travaux de recherche visant à améliorer la surveillance, la prévision et la compréhension de l'atmosphère et de l'hydrosphère à toutes les échelles spatiales et temporelles;
- e) De la capacité d'élaborer et de diffuser des alertes précoces et des prévisions de qualité concernant les aléas liés au temps, au climat et à l'eau, en mettant l'accent sur les alertes axées sur les impacts;
- f) De l'efficacité de la mobilisation et de l'utilisation des ressources, et de la fiabilité et de la modernité de la gouvernance et de la prise de décisions à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

### Facteurs externes influant sur les priorités de l'OMM pour la période 2016–2019

Les extrêmes météorologiques et climatiques à fort impact, qui continuent d'avoir de lourdes conséquences à l'échelle planétaire, ont capté l'attention des dirigeants du monde entier. Les vulnérabilités socio-économiques qui en découlent, les risques liés à ces phénomènes et leur gravité du fait de la variabilité et des changements climatiques suscitent des inquiétudes grandissantes. L'accélération du changement environnemental observé dans les régions polaires a déjà des incidences notables sur les caractéristiques du temps et du climat dans le monde. Il en résulte une demande accrue d'amélioration de la surveillance, des prévisions et des alertes axées sur les impacts, afin d'étayer les décisions visant à réduire ces risques, à s'y adapter et à atténuer les conséquences désastreuses potentielles. Face aux pressions économiques constantes dans le monde, des efforts croissants sont déployés pour effectuer ces améliorations aussi efficacement que possible.

Les secteurs socio-économiques intéressés par les programmes de l'OMM (la santé, la production alimentaire, les transports, la gestion des ressources en eau et la production d'énergie) font l'objet de changements importants qui se répercutent – et continueront de se répercuter – sur la demande de services des SMHN:

- a) Le Plan mondial de navigation aérienne de l'OACI aura des incidences importantes sur la mondialisation et la régionalisation de l'assistance météorologique à l'aviation civile, qui sera fondée sur les données et sur la qualité;

- b) L'élargissement des transports maritimes à des régions polaires peu surveillées ou pas de façon optimale entraînent des risques élevés dus à la variabilité accrue du temps, du climat et de l'état des glaces de mer;
- c) Il est urgent de proposer des services climatologiques opérationnels en temps réel, qui répondent aux priorités du CMSC concernant la production agricole, la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophes, la santé et une gestion rationnelle des ressources en eau. Ces services intéresseront aussi particulièrement le secteur de la production d'énergie, de l'infrastructure urbaine et des transports;
- d) Les fluctuations de l'intensité et de la répartition des précipitations dans le monde et la fonte constante des glaces et de la neige, notamment dans les régions montagneuses à haute altitude, entraîneront des exigences supplémentaires en matière de gestion des ressources en eau, de maîtrise des crues et de prise de décisions connexes;
- e) Les nouveaux cadres de réduction des risques de catastrophes et de développement durable, y compris le cadre de réduction des risques de catastrophes pour l'après-2015 (HFA2), souligneront l'importance de l'adaptation et de la prévention de la société par rapport au temps et au climat ainsi que la nécessité de services d'information associés;
- f) La croissance de l'urbanisation et de la population, qui devrait augmenter d'un milliard de personnes d'ici 2025, vont amplifier la vulnérabilité et l'exposition des personnes à des aléas naturels;
- g) La place grandissante des nouvelles technologies, telles que les solutions sans fil et les médias sociaux, ainsi que les attentes des citoyens qui veulent une information adaptée à leurs besoins et livrée «juste à temps», exigent que les SMHN suivent les avancées informatiques pour rester efficaces et utiles;
- h) La lenteur de la croissance économique mondiale pourrait avoir une incidence négative sur la mobilisation des ressources. Les SMHN doivent mettre en évidence l'efficacité, la rentabilité et la valeur de ces ressources;
- i) Le fait que les services météorologiques et hydrologiques à valeur ajoutée se développent en tant que secteur tiers pourrait se traduire par une offre de services améliorée pour des secteurs économiques ciblés ainsi que renforcer le soutien des collectivités et des gouvernements en faveur des SMHN et rehausser leur crédibilité, en particulier dans le rôle d'organismes officiels faisant autorité en matière d'alertes précoces.

Le monde change:

- ✓ Plus de 9 milliards d'habitants sur Terre en 2050
- ✓ Un milliard de personnes vit dans une pauvreté extrême
- ✓ Plus de 50 % de la population en zone urbaine, 72 % d'ici 2050
- ✓ 23 mégapoles aujourd'hui, 37 d'ici 2050
- ✓ 15 % de la population n'a pas accès à de l'eau salubre
- ✓ Plus d'un milliard de gens sans électricité
- ✓ D'ici 2030, un nombre croissant de pays accéderont au rang de pays à revenu moyen

## Priorités de l'OMM pour la période 2016–2019

Les priorités de l'OMM pour la période 2016–2019 tiennent compte des contributions de tous les organes constituants de l'OMM, notamment les six conseils régionaux, qui ont exposé le point de vue collectif des 191 pays et territoires Membres de l'Organisation. Tous ces organes soulignent la pertinence des domaines de recherche retenus en priorité, comme les conditions météorologiques à fort impact, la prévision infrasaisonnaire à saisonnière, la prévision polaire et la météorologie urbaine, pour améliorer la prestation de services opérationnels. Cela vaut également pour les progrès des systèmes de surveillance et des technologies de l'information, eu égard notamment à la nécessité d'adapter le Système d'information de l'OMM (SIO) à l'évolution du WIGOS.

Les programmes de l'OMM et son budget axé sur les résultats pour la période 2016–2019 mettront davantage l'accent sur les sept priorités clés qui suivent:

- a) **Services de réduction des risques de catastrophes à fort impact:** améliorer l'efficacité et la qualité des prévisions axées sur les conséquences possibles à fort impact et des alertes précoces multidanger relatives aux phénomènes à fort impact liés au temps, à l'eau et à l'environnement, afin de participer aux efforts internationaux portant sur la réduction des risques de catastrophes, la capacité d'adaptation et la prévention;
- b) **CMSC:** instaurer des services climatologiques au titre du CMSC, en particulier dans les pays qui en sont dépourvus: a) en créant des centres climatologiques régionaux; b) en recensant les besoins des utilisateurs en matière de services climatologiques; c) en mettant en place le Système d'information sur les services climatologiques (SISC); et d) en faisant avancer le projet de prévision infrasaisonnaire à saisonnière;
- c) **Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS):** achever la mise en œuvre du WIGOS et du SIO en favorisant l'interopérabilité de tous les éléments constitutifs du cadre et leur acceptation sur le plan national et régional;
- d) **Assistance météorologique à l'aviation:** améliorer l'aptitude des SMHN à satisfaire aux exigences de l'OACI: a) en accélérant la mise en place commune OACI/OMM de normes de compétences et de systèmes de gestion de la qualité; b) en répondant aux besoins et enjeux associés au nouveau Plan mondial de navigation aérienne; et c) en renforçant les mécanismes de recouvrement des coûts;
- e) **Régions polaires et régions montagneuses à haute altitude:** améliorer les services de surveillance et de prévision météorologiques et hydrologiques dans les régions polaires, les régions montagneuses à haute altitude et autres: a) en s'attachant à rendre opérationnelle la Veille mondiale de la cryosphère; b) en mieux cernant l'incidence des changements dans ces régions sur les caractéristiques du temps et du climat à l'échelle planétaire; et c) en faisant progresser les prévisions polaires dans le cadre du Système mondial intégré de prévision polaire (GIPPS);
- f) **Développement des capacités:** perfectionner la capacité des SMHN à remplir leur mission en les aidant à mettre en valeur leurs ressources humaines, leurs capacités techniques et institutionnelles et leurs infrastructures, en particulier dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement;
- g) **Gouvernance de l'OMM:** poursuivre l'analyse des structures, des modes de fonctionnement et des pratiques budgétaires de l'OMM dans une optique stratégique, en cherchant plus particulièrement à améliorer l'efficacité des organes constituants et du Secrétariat.

## Résultats escomptés

Pour obtenir de meilleurs services qui soient plus ciblés face aux besoins grandissants, l'OMM axera ses efforts sur les résultats escomptés suivants:

1. **Améliorer la qualité des services et leur prestation:** renforcer les capacités des Membres à fournir des prévisions, des informations, des avis et des services de qualité relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement et à en améliorer l'accès, pour répondre aux besoins des utilisateurs et faciliter la prise de décisions dans tous les secteurs concernés.
2. **Réduire les risques de catastrophes:** renforcer les capacités des Membres à atténuer les risques imputables aux phénomènes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et leurs incidences potentielles.
3. **Améliorer le traitement des données, la modélisation et la prévision:** renforcer la capacité des Membres à fournir des informations, prévisions et avis de meilleure qualité concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement à l'appui notamment des stratégies de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques.
4. **Améliorer les observations et les échanges de données:** renforcer les capacités des Membres à acquérir, développer, mettre en œuvre et exploiter des systèmes d'observation terrestres ou spatiaux compatibles entre eux et susceptibles de fonctionner en réseau pour effectuer des observations météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des observations connexes portant sur l'environnement et relatives à la météorologie de l'espace, conformément aux normes internationales établies par l'OMM.
5. **Promouvoir la recherche ciblée:** renforcer l'aptitude des Membres à participer aux recherches menées à l'échelle mondiale dans le domaine du développement des sciences et techniques météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementales, et à en tirer parti.
6. **Renforcer le développement des capacités:** renforcer l'aptitude des SMHN, en particulier dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, à s'acquitter de leur mandat.
7. **Renforcer les partenariats:** instaurer des partenariats et des activités de coopération ou renforcer les relations existantes en vue d'améliorer les performances des SMHN en matière de prestation de services et de mettre en valeur les contributions de l'OMM dans le cadre du système des Nations Unies, des organismes régionaux concernés, des conventions internationales et des stratégies nationales.
8. **Rationaliser le fonctionnement:** favoriser l'instauration de systèmes de gestion de la qualité au sein des SMHN et du Secrétariat de l'OMM en vue d'un usage rationnel des ressources.

Le niveau d'intégration du Plan stratégique dans les programmes nationaux, régionaux et internationaux de développement fait partie des risques qui influent sur l'obtention des résultats attendus. La fluidité de la situation financière mondiale a des incidences significatives sur les contributions volontaires, qui constituent une partie des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces priorités stratégiques, en particulier celles destinées à renforcer les capacités des SMHN dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

**ANNEXE I**  
**REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES RELATIONS ENTRE LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ**  
**À L'ÉCHELLE DU GLOBE, LES PRIORITÉS DE L'OMM POUR 2016–2019 ET LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

Besoins de la société à l'échelle du globe	Priorités	Résultats escomptés
Amélioration de la protection des personnes et des biens	Assistance météorologique à l'aviation	1 Amélioration de la qualité des services et de la prestation de services  <i>Renforcer les capacités des Membres à fournir des prévisions, des informations, des avis et des services de qualité relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement et à en améliorer l'accès, pour répondre aux besoins des utilisateurs et faciliter la prise de décisions dans tous les secteurs concernés</i>
	Services de réduction des risques de catastrophes à fort impact	2 <b>Réduction des risques de catastrophes</b> <i>Renforcer les capacités des Membres à atténuer les risques imputables aux phénomènes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et leurs incidences potentielles</i>
	Services de réduction des risques de catastrophes à fort impact CMSC CCR SISC	3 Amélioration du traitement des données, de la modélisation et des prévisions  <i>Renforcer la capacité des Membres à fournir des informations, prévisions et avis de meilleure qualité concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement à l'appui notamment des stratégies de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques</i>
Éradication de la pauvreté, préservation des moyens de subsistance, sécurité alimentaire, accès durable à l'eau et à l'énergie et croissance économique	WIGOS Régions montagneuses à haute altitude et régions polaires – Veille mondiale de la cryosphère relevant de l'OMM	4 Amélioration des observations et de l'échange des données  <i>Renforcer les capacités des Membres à acquérir, développer, mettre en œuvre et exploiter des systèmes d'observation terrestres ou spatiaux compatibles entre eux et susceptibles de fonctionner en réseau pour effectuer des observations météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des observations connexes portant sur l'environnement et relatives à la météorologie de l'espace, conformément aux normes internationales établies par l'OMM</i>
	Régions polaires et régions montagneuses à haute altitude – GIPPS Services de réduction des risques de catastrophes à fort impact CMSC-prévision infrasaisonnaire à saisonnière	5 Développement des recherches ciblées  <i>Renforcer l'aptitude des Membres à participer aux recherches menées à l'échelle mondiale dans le domaine du développement des sciences et techniques météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementales, et à en tirer parti</i>
Exploitation durable des ressources naturelles et amélioration de la qualité de l'environnement	Développement des capacités	6 Développement des capacités renforcé  <i>Renforcer l'aptitude des SMHN, en particulier dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, à s'acquitter de leur mandat</i>
	Services de réduction des risques de catastrophes à fort impact CMSC	7 Renforcement des partenariats  <i>Instaurer des partenariats et des activités de coopération ou renforcer les relations existantes en vue d'améliorer les performances des SMHN en matière de prestation de services et de mettre en valeur les contributions de l'OMM dans le cadre du système des Nations Unies, des organismes régionaux concernés, des conventions internationales et des stratégies nationales</i>

	<p>Gouvernance de l'OMM</p>	<p>8</p>	<p>Efficacité et productivité accrues</p> <p><i>Favoriser l'utilisation des systèmes de gestion de la qualité au sein des SMHN et du Secrétariat de l'OMM afin d'exploiter efficacement les ressources</i></p>
--	-----------------------------	----------	--

## **ANNEXE II**

### **AVANTAGES DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENT AUX CONNEXES**

#### ***Avantages sur le plan social***

Les SMHN et d'autres organismes des Membres de l'OMM contribuent à la sécurité et au bien-être de la société en fournissant des informations relatives aux incidences des risques naturels sur les vies et sur les moyens de subsistance, en améliorant la sécurité des transports terrestres, aériens et maritimes, et en veillant à l'évolution de l'environnement et de la santé humaine. En améliorant les services climatologiques opérationnels, le CMSC renforcera les capacités nationales à prendre des décisions tenant compte des éléments climatiques. Il en résultera une meilleure capacité d'adaptation de la société à la variabilité et aux changements climatiques à long terme. La réussite reposera en grande partie sur les interactions de la prestation de services avec la communauté des usagers, notamment par un accès libre aux données et aux connaissances mondiales concernant le temps, le climat et l'eau et des produits et services adaptés aux incidences possibles.

Le Cadre d'action de Hyogo sera renouvelé en 2015, et l'OMM et ses Membres suivront les nouveaux objectifs établis, notamment à l'appui de la prévention des catastrophes et de la résistance des communautés, grâce à l'accroissement de la capacité des SMHN d'avertir et d'informer les populations de la survenue d'aléas naturels. Pour réduire efficacement les risques de catastrophes, il est indispensable que les décideurs disposent d'informations météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementales connexes scientifiquement fondées à propos des risques encourus. Les prévisions climatologiques saisonnières facilitent la planification stratégique et tactique d'activités sensibles au climat, alors que l'analyse des caractéristiques et des tendances pluriannuelles propres aux phénomènes dangereux, associée aux scénarios concernant l'évolution du climat, vient à l'appui de la planification stratégique à plus long terme.

Ainsi informées des risques climatologiques d'échéance mensuelle à décennale, les institutions et les organisations mondiales, régionales et nationales peuvent gérer les risques en ayant recours:

- a) À des systèmes d'alerte précoce et des mesures de préparation;
- b) À une planification sectorielle à moyen et long terme (zonage des sols, développement de l'infrastructure, gestion agricole, etc.);
- c) À des systèmes d'assurance et de financement indexés sur les conditions météorologiques pour réduire les conséquences des catastrophes à divers niveaux.

#### ***Avantages sur le plan économique***

Précis, ponctuels et axés sur les incidences, les services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes assurés par les Membres, et en particulier leurs SMHN, contribuent sensiblement à la stabilité, à l'efficacité et à la croissance économiques de nombreux secteurs (gestion des ressources en eau, production alimentaire, transports aériens et maritimes et production d'énergie, en particulier hydroélectrique, solaire et éolienne). Les services d'alerte précoce et les prévisions étayent les décisions d'ordre économique qui atténuent les effets des risques hydrométéorologiques. Des produits et des services climatologiques améliorés apportent des avantages économiques importants.

Les Membres de l'OMM surveillent également les conditions et les processus relevant de la météorologie spatiale (éruptions solaires, orages géomagnétiques, etc.) qui peuvent avoir des incidences notables sur des secteurs économiques tels que l'aviation, les télécommunications, l'exploitation des satellites et la distribution d'électricité. Les gouvernements et les acteurs de l'industrie aéronautique comptent sur l'OMM et sur ses Membres pour être informés en cas de dispersion de cendres volcaniques, car il en résulte un risque important pour la flotte aérienne et

des incidences différées associées sur de nombreux secteurs économiques. Lorsque des accidents industriels ou nucléaires surviennent, l'OMM travaille en étroite collaboration avec des organismes tels que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en vue de donner des conseils et des informations destinés à atténuer les conséquences sur les communautés.

***Avantages sur le plan environnemental***

L'OMM et ses Membres surveillent l'environnement à long terme, permettant ainsi de comprendre les incidences possibles sur notre climat, notre sécurité en matière d'alimentation et d'approvisionnement en eau, les écosystèmes naturels et la santé humaine. Des changements touchent actuellement les pluies et les températures, la composition chimique de notre atmosphère, les eaux de surface et souterraines disponibles, la couverture terrestre et l'état des sols, la température et l'équilibre chimique des océans, et les polluants dans l'air, l'eau, les sols et les océans. Des variations subtiles dans ces paramètres peuvent avoir de profondes conséquences sur les écosystèmes, la biodiversité et nos systèmes de production alimentaire.

---

## **APPENDICE C: RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR INFORMATION – À NE PAS INSÉRER DANS LE RÉSUMÉ GÉNÉRAL**

### **PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019 (point 10.1)**

1. Les décisions du Seizième Congrès météorologique mondial (Cg-XVI, mai–juin 2011) concernant l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019 sont présentées dans les paragraphes 8.5.1-8.5.5 du rapport final abrégé ainsi que dans la résolution 38 (Cg-XVI) – Élaboration du Plan stratégique pour la période 2016–2019. Le Seizième Congrès est convenu que:
  - a) Le Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019 doit s'articuler autour des besoins de la société à l'échelle du globe qui forment la clef de voûte du Plan stratégique pour la période 2012–2015, et reposer aussi sur les axes stratégiques et les résultats escomptés;
  - b) La planification stratégique et opérationnelle pour la période 2016–2019 doit suivre la structure du Plan stratégique 2012–2015 (besoins de la société à l'échelle du globe, axes stratégiques et résultats escomptés) et le processus général de planification, en tenant compte de l'évolution des besoins de la société et de l'économie dans les différents pays Membres, des initiatives internationales pertinentes, ainsi que des défis que posent la variabilité du climat et le changement climatique; elle doit se fonder sur l'expérience acquise lors des deux phases précédentes (2008–2011 et 2012–2015), et renforcer les liens entre le Plan stratégique, le Plan opérationnel et le budget axé sur les résultats pour faciliter la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et perfectionner les indicateurs de performance clés.
2. À sa soixante-quatrième session (juin–juillet 2012), le Conseil exécutif avait examiné les recommandations du Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle de l'OMM et décidé d'adopter une série de critères pour l'élaboration des prochains Plan stratégique et Plan opérationnel. Il avait également décidé de procéder à l'élaboration des prochains Plan stratégique et Plan opérationnel en se fondant sur les grandes lignes définies pour ces deux plans ainsi que sur les modalités et le calendrier proposés (EC-64, paragraphes 4.8.13-4.8.15).
3. À sa soixante-cinquième session (mai 2013), le Conseil exécutif avait examiné le premier projet de Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019 et demandé au Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle de l'OMM d'étudier ce projet en tenant compte de ses recommandations. Il avait également examiné les futures priorités stratégiques et accordé un rang de priorité élevé au système WIGOS (qui repose sur le Système d'information de l'OMM), au développement des capacités, au Cadre mondial pour les services climatologiques et à la réduction des risques de catastrophes, tout en reconnaissant l'importance que revêtent la prestation de services (notamment à la navigation aérienne et maritime) et la recherche (EC-65, paragraphes 4.8.1.1-4.8.1.5).
4. Après avoir examiné le projet de Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019, le Conseil exécutif, lors de sa soixante-sixième session (juin 2014), a recommandé au Congrès de l'adopter (une fois les améliorations apportées par son Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle). Il a également recentré les priorités pour la prochaine période financière (EC-66, paragraphes 4.8.1.2-4.8.1.3).
5. Les pays Membres, les présidents des conseils régionaux et les présidents des commissions techniques ont participé à l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016–2019. Les recommandations des conseils régionaux et des commissions techniques relatives aux priorités stratégiques à l'échelle de l'Organisation sont consignées dans leurs rapports de session respectifs.